

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2011

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (*pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET*), Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (*pouvoir de M. Philippe LEQUAIN*), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Kamel EL FEDIL, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (*pouvoir de M. Gilles CURTI*), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, Mme Odile GUÉRIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY (*pouvoir de M. Bernard DEBAIN*), M. Guy HEMET (*pouvoir de M. Frédéric BUONO*), M. Olivier FRAUDEAU (*pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER*), Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Thierry VOITELLIER (*pouvoir de M. Alain NOURISSIER*), M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (*pouvoir de Mme Marie BOELLE*), M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT (*pouvoir de M. Michel BANCAL*), Mme Christine de la FERTÉ, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON, M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Bernard DEBAIN (*pouvoir à M. Christian MAMY*), M. Georges DUTRUC-ROSSET (*pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER*), M. Gilles CURTI (*pouvoir à Mme Frédérique KIBLER*), M. Philippe LEQUAIN (*pouvoir à M. Patrick CONFETTI*), M. Frédéric BUONO (*pouvoir à M. Guy HEMET*), M. Christophe BOLLENGIER (*pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU*), M. Alain NOURISSIER (*pouvoir à M. Thierry VOITELLIER*), M. Michel BANCAL (*pouvoir à M. François LAMBERT*), M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE (*pouvoir à Mme Magali ORDAS*), M. Erik LINQUIER.

Secrétaire de séance : Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 28 septembre 2011

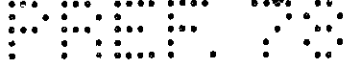
Date d'affichage de la convocation : 29 septembre 2011

Nombre de conseillers en exercice : 72

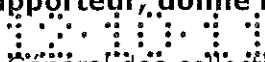
Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

2011.10.16 : Approbation du bilan 2010 du Programme Local de l'Habitat (PLH).



□ M. Jean-François PEUMERY, rapporteur, donne lecture de la délibération.



Vu l'article L. 5216-5 du Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2002 portant création de la communauté de communes du « Grand Parc » ;

Vu l'article L302-1 du code de la Construction et de l'Habitation définissant le principe et le contenu des Programmes Locaux de l'habitat ;

Vu l'article L302-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, prévoyant que les EPCI délibèrent au moins une fois par an sur l'état de réalisation du PLH et son adaptation aux évolutions sociodémographiques ;

Vu la délibération n°2006.02.10 du conseil communautaire en date du 21 février 2006 adoptant le Programme Local de l'Habitat ;

Vu la délibération n°2008.10.09 du conseil communautaire en date du 14 octobre 2008 modifiant le dit document suite à l'intégration de la commune de Bois d'Arcy ;

Considérant que le Programme Local de l'Habitat fixe les objectifs de construction de logements et d'amélioration du parc existant et décline sur l'ensemble de l'intercommunalité un programme d'actions permettant de les atteindre ;

Considérant le rapport 2010 annexé, présentant les grandes évolutions et exposant le bilan de l'action publique en matière d'habitat.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte le bilan 2010 du Programme Local de l'Habitat ;*
- 2) *autorise monsieur le Président ou son représentant à transmettre ce bilan aux services de l'Etat.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 61

Suffrages exprimés : 70 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,



Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

